

N'oubliez pas d'emporter pour chaque dispensation :

- Pièce d'identité
- Carte vitale ou attestation de droits sécurité sociale en cours de validité
- Prise en charge mutuelle

A chaque dispensation, merci de vous munir de **l'original de prescription sécurisée hospitalière valide datant de moins de 3 jours**. Au-delà de 3 jours, votre pharmacien vous délivrera uniquement la quantité de médicament correspondant à la durée restante de votre prescription.

Ma pharmacie : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Mon médecin traitant : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ce document ne remplace pas la notice de votre médicament que vous devez lire attentivement avant de prendre votre médicament car elle contient des informations complémentaires importantes pour vous.

Fiche réalisée par la Pharmacie Centrale des Hospices Civils de Lyon
Version : Mars 2019



RITALINE LP®

10 mg, 20 mg, 30 mg ou 40 mg gélule à libération prolongée

RITALINE®

10 mg, comprimé sécable
Chlorhydrate de méthylphénidate

Médicament **STUPEFIANT**

Prescription limitée à 28 jours

Prescription initiale hospitalière annuelle* réservée aux spécialistes des centres du sommeil (neurologues, pédiatres et psychiatres hospitaliers)

Médicament disponible en pharmacie de ville



* La délivrance de ce médicament par votre pharmacien ne peut être réalisée que sur présentation de la prescription initiale hospitalière ou de la prescription d'un autre médecin accompagnée d'une prescription initiale hospitalière datant de moins d'un an. Il est donc important que vous conserviez avec précaution ces documents.

Qu'est ce que RITALINE® ? Dans quel cas est il utilisé ?

Le méthylphénidate est indiqué dans les troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité et dans les hypersomnies centrales comme la narcolepsie.



Comment prendre RITALINE® ?

Votre dose est adaptée progressivement selon votre besoin.

La prise peut se faire avec ou sans aliments, avec un verre d'eau.



Forme à libération prolongée (LP)

Votre dose est en une prise par jour. Les gélules peuvent être ouvertes pour faciliter la prise. Ne pas écraser, broyer ni diviser les gélules ou leur contenu.



Forme à libération immédiate (LI)

Votre dose est répartie en deux ou trois prises par jour. Ne pas prendre le comprimé dans les 4 heures qui précèdent le coucher pour éviter des problèmes d'endormissement.



En cas d'oubli de prise ou de vomissement :

Prenez la dose suivante à l'heure habituelle.

Ne prenez JAMAIS deux fois la dose pour compenser la dose oubliée.

Comment conserver RITALINE® ?

Conservation à température ambiante (<30°C)

Utilisation d'autres médicaments



Certains médicaments peuvent interagir avec le méthylphénidate :

- Certains antidépresseurs : moclobémide, iproniazide
- Certains décongestionnant (voies orale ou nasale) : pseudoéphédrine, naphazoline, oxymétazoline, tuaminoheptane, éphédrine, phényléphrine, étiléfrine (risque d'augmentation de la pression artérielle)
- Certains médicaments contre l'hypotension orthostatique : étiléfrine, midodrine

La consommation d'alcool est contre-indiqué avec le traitement,

Si vous prenez d'autres médicaments sans ordonnance ou à base de plantes ou compléments alimentaires, parlez en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Classification organique	Type d'effet ressenti	Conduite à tenir
Neuropsychiatrique 	Céphalées, nervosité, irritabilité, insomnie	Ne consommez pas d'alcool. Evitez les médicaments pouvant provoquer étourdissements ou confusion.
digestifs 	Nausées, vomissements, douleurs abdominales	Buvez entre les repas. Evitez les aliments frits, gras ou épicés. Mangez lentement. Faites plusieurs petits repas légers.
	Diminution de l'appétit	Mangez les aliments que vous aimez et essayez de prendre régulièrement des petits repas.
Cardiaque 	Palpitation, augmentation de la fréquence cardiaque	Une surveillance régulière doit être mise en place. Avertissez votre médecin en cas d'apparition de ces symptômes
métabolique 	Ralentissement de la prise de poids, retard de croissance	Une surveillance régulière doit être mise en place, parlez en à votre médecin (une pause dans le traitement peut être nécessaire)



Si vous ressentez un effet indésirable, qu'il soit précisé ou non dans la notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien

Ne prenez jamais RITALINE® dans les cas suivants :



- Allergie au méthylphénidate ou à un des autres composants
- Troubles cardiaques préexistant (hypertension artérielle sévère, cardiomyopathie, infarctus du myocarde)
- Troubles psychiatriques : dépression sévère, anorexie mentale, symptômes psychotiques.



Grossesse : Méthylphénidate n'est pas recommandé chez les femmes enceintes.

Allaitement : en raison du passage du médicament dans le lait maternel, vous ne devez pas allaiter pendant le traitement.



Demandez TOUJOURS l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien en cas de grossesse ou d'allaitement, **N'arrêtez JAMAIS le traitement ou ne modifiez jamais le rythme d'administration sans avis du médecin prescripteur.**